



contact@triathlongrandest.fr | 03 83 18 88 03
Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

Points téléphonés Ligue et structures affiliées – organisateurs agréés

Dispositions et actualités liées à l'épidémie du COVID 19

26 & 27 mars 2020

Le Président de la Ligue remercie les élus du Conseil d'Administration et les participants qui ont contribué à ces échanges :

Bitsch Richard ; Bonneau Aubert ; Charpentier Benoît ; Duthilleul Sebastien ; Esnault Véronique ; Florimond Alexandre & Adeline ; Forcadette Michel ; Gard Patrice ; Gottscheck Gabriel ; Haebig Philippe ; Jeannet Florent ; Kirchen Fatima ; Labdant Julien ; Lamoureux Anne ; Le Neve Laurence ; Lehair Agnès ; Mathieu Maud ; Noirot Antoine ; Oijid Yassine ; Orvain Christophe ; Poweska Richard ; Reichenbach Robert ; Rival Patrick ; Roux Corinne ; Schoub Arnaud ; Tache Tony ; Tinant Frédéric.

La Ligue fait part des dernières informations transmises par la Fédération, reçues lors des récentes réunions à distance réalisées :

- Les Assemblées Générales de la FFTRI et de plusieurs Ligues, dont la Ligue Grand Est, ont été reportées. Des dates provisoires sont envisagées et seront validées dès que la situation sanitaire sera stabilisée
- Plusieurs épreuves nationales ont été annulées ou reportées, impactant aussi les modalités de sélections. Le calendrier fédéral risque probablement de continuer à évoluer dans les prochaines semaines.
- La Fédération étudie actuellement la faisabilité de créer un « fond national d'aide » aux structures affiliées (Ligues, Comités Départementaux, Clubs...)



contact@triathlongrandest.fr | 03 83 18 88 03
Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

Ensuite les derniers points d'actualités relatifs à la Ligue sont présentés :

- Les deux salariés Conseillers Techniques de Ligue, Antoine Gerber et Maxime Hutteau sont désormais mobilisés et joignables uniquement les lundis, jusqu'à nouvel ordre. Le contact de permanence pour les affaires courantes, Nicolas Duchemin reste joignable en semaine. Ces dispositions liées aux salariés n'ont pour le moment pas d'impact financier, pour les employés ou la Ligue.

- Le calendrier régional s'est vu très largement impacté depuis la suspension de l'ensemble des agréments jusqu'au 03 mai inclus, en corrélation des dispositions fédérales. Ainsi, les organisateurs doivent se positionner sur l'année civile afin d'annuler leur évènement 2020 ou effectuer une demande de report. La Ligue traitera ces demandes de reports et la ventilation actualisée des labels dès que les conditions sanitaires et recommandations officielles permettront de se projeter.

- Tel que mentionné précédemment, l'Assemblée Générale de la Ligue Grand Est de Triathlon est reportée. Le projet actuel (provisoire) est de placer celle-ci samedi 06 juin 2020, ceci considérant la projection actuelle d'une AG fédérale en date du 20 juin 2020.

- La Ligue mène une réflexion active sur la mise en place d'un fond d'aide aux clubs en difficultés. Cette disposition impactera le budget prévisionnel 2020, préalablement validé en Conseil d'Administration, mais qui n'avait pas encore été voté en AG. Une nouvelle version de ce prévisionnel, en concertation avec les élus de la Ligue, aménagé selon les conditions exceptionnelles de l'exercice en cours, sera probablement communiqué dans les prochaines semaines, pour adoption en AG.

Le point suivant concerne les questions transmises par le formulaire en ligne, envoyé en amont de la réunion.

- Réponse au TROC-Remiremont : la création d'un fond d'aide a été évoquée, il est à l'étude

- Réponse à EPERNAY : le remboursement des inscriptions est de la responsabilité des organisateurs

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !





contact@triathlongrandest.fr | 03 83 18 88 03
Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

- Réponse à l'ECA Chaumont : la situation des événements de mai-juin sera abordée par la FFTRI prochainement. Il est recommandé d'être prudent par rapport aux engagements pris sur cette période.

- Réponse au Naveco Betschdorf : la Ligue avec les Conseillers Techniques soumettra à la Fédération un avis concernant les modalités d'attribution des labels « Ecole Française de Triathlon » en 2021, basées sur les actions menées en 2020.

- Réponse au Trimoval Molsheim : les organisateurs d'épreuves supports de labels régionaux 2020, et qui n'auraient pas pu se tenir en rapport aux circonstances sanitaires, seront prioritaires pour disposer du même label en 2020 en cas de report, sinon en 2021 le cas échéant.

- Réponse à Laneuveville Dvt Nancy Tri Club : les possibilités de dates de report seront abordées dès que la situation sanitaire sera stabilisée et permettra de programmer de nouveaux événements, considérant les futures annulations définitives et demandes reports qu'il faudra centraliser au fur et à mesure.

- Réponse au Comité d'organisation du Triathlon d'Obernai : une synthèse des échanges réalisés, sera diffusée à l'ensemble des structures affiliées et des organisateurs agréés.

- Réponse au Sarreguemines Tri Club : tel que pour la réponse à Laneuveville, les projections de calendriers et diverses possibilités de reports seront vues dès que les conditions sanitaires permettront de se projeter.

- Réponse au Kronos : voir réponse faite au Trimoval.

- Réponse au Tri Toul Team : voir réponse faite à l'ECA Chaumont.

En fin de réunion, la parole est laissée aux participants pour s'exprimer et poser leurs éventuelles questions supplémentaires :

- Julien Labdant indique que l'épreuve organisée à Woippy, initialement prévue le 17 mai n'aura pas lieu. Il souhaiterait un report, si possible en septembre 2020. Le Président prend note et rappelle que le calendrier des agréments reportés sera vu ultérieurement par la Commission des épreuves. Il y sera considéré l'ensemble des demandes de report.

- Véronique Esnault demande si le fait de disposer d'un label régional implique une priorité dans l'attribution des dates de reports 2020. Le Président confirme que ce paramètre rentrera dans les éléments de décision, comme celui de la disponibilité des arbitres. Véronique rappelle que les épreuves sélectives ont comme impératifs de connaître les dates des épreuves nationales. En tant que représentante du TG Tri 10, elle indique être disposée à accueillir un éventuel label sur son évènement prévu en juillet. Le Président prend note de cette information et confirme qu'un point de situation sera effectué auprès des organisateurs susceptibles d'accueillir des labels non organisés en 2020.

- Maud Mathieu demande s'il est possible d'informer les concurrents et le grand public du fait que l'épreuve qui était labellisée 2020, et s'est vue reportée à 2021, sera porteuse du label à nouveau. Le Président confirme que cela sera possible, dès que le compte rendu de ces réunions sera validé et diffusé.

- Benoît Charpentier demande si le remboursement par l'organisateur est obligatoire, quand l'annulation de l'évènement n'est pas de sa responsabilité. Le Président prend note de la question, il demande à ce que l'organisateur lui fasse parvenir son règlement complet et répond qu'il va se rapprocher du service juridique fédéral afin de fournir une réponse dans les meilleurs délais.

- Anne Lamoureux demande si une certaine souplesse peut être appliquée aux évènements reportés en fin d'année 2020, compte tenu des aléas climatiques de la période. Le Président rappelle que désormais les aménagements réglementaires des épreuves locales, hors labels nationaux, sont du ressort de la Ligue. Le Président confirme ainsi, qu'en accord avec le corps arbitral, certaines dérogations seront possibles, étudiées au cas par cas.

- Antoine Noirot demande quelles sont les directives de la Fédération concernant l'absence d'épreuves sélectives, quand les épreuves nationales sont maintenues. Le Président confirme avoir évoqué le sujet au plan national. Il indique que les quotas régionaux sont déjà connus, et que les modalités sont du ressort des techniciens de la Ligue. Ainsi une réunion interne où ce point sera abordé est planifiée au lundi 30 mars.

- Laurence Le Neve informe que son club a pour projet l'organisation d'une nouvelle épreuve, prévue sur la période d'octobre. Elle demande s'il y a des contraintes particulières, et notamment des dates de dépôt de dossier définies. Le Président précise qu'il est préférable d'attendre pour le moment la réouverture officielle du calendrier et demande que le club envisage dès à présent une deuxième date optionnelle.

- Robert Reichenbach demande si un document précisera les modalités liées aux aides envisagées par la Ligue. Le Président confirme que ce type de dispositif, une fois entériné, se verra doté de conditions d'accès clairement définies. Le Président doit préalablement se rapprocher des référents juridiques pour établir des conditions d'attribution et de types d'aide conformes, en termes de subventions, ou de prêts en crédits.

- Patrice Gard demande comment sont prévus les aménagements des formations BF5 - BF4 en cours. Le Président répond qu'il est prévu que ce point soit abordé en réunion avec les CTL lundi 30 mars. Les propositions faites de maintenir un suivi à distance n'ont pas été retenues pour le moment. Patrice demande si un report des Class Tri sur septembre est possible. Le Président répond que c'est même souhaitable sur le principe mais que les relevés officiels sont du ressort Technique et Fédéral. Les Class Tri seront aussi abordés lors de la réunion de lundi 30 mars. Patrice demande s'il existe d'autres institutions que l'Etat, qui peuvent soutenir les employeurs et structures d'accueil des apprentis, compte tenu de la lenteur d'instruction de son dossier par le ministère. Le Président répond qu'il va se rapprocher du service juridique pour voir si la FFTRI a prévu des dispositions. Le Président indique que la Ligue appuiera autant que possible le maintien des activités des Clubs, actuellement dans une situation financière délicate.

- Patrick Rival demande où il peut se renseigner concernant les dispositifs de chômage partiel pour son salarié, actuellement en CDI. Le Président demande à être contacté ultérieurement, afin de le renseigner précisément sur l'ensemble des structures existantes et des correspondants qui pourraient l'aider à ce sujet (Fédération, Comité Olympique, Région).

- Agnès Lehair demande si des clubs ont des personnes en Service Civique. Elle précise qu'une note est passée à ce propos, précisant que l'employeur avait à sa charge de continuer à verser le complément de rémunération durant cette période d'inactivité.

- Richard Poweska indique que la décision de maintenir l'épreuve prévue par le club de Mulhouse en date du 21 juin sera prise au plus tard à la mi-mai.

- Philippe Haebig indique que la FFA a déjà annulé l'ensemble des événements prévus en mai. Il demande de porter une attention particulière à la proximité et au cumul des épreuves à prévoir en fin d'année, considérant aussi les difficultés financières probables des pratiquants. Il suggère la création d'un Challenge Régional Adulte & Clubs en 2021 afin de redynamiser les événements du Grand Est.

- Maud Mathieu intervient et précise qu'Edouard Philippe annonce un confinement prolongé à minima jusqu'au 15 avril.

En l'absence d'autres questions, le Président conclut ces échanges et précise qu'il proposera de reconduire ce type de réunion audio en fonction de l'évolution de l'actualité.

Jean Paul DUTHILLEUL,
Pour la Ligue Grand Est de Triathlon

